

National Report on the implementation of the Programme of Action on small arms and light weapons (PoA) and the International Tracing Instrument (ITI)

Burkina Faso
French
SUBMITTED

Chapitre 1 : Structure de coordination nationale

Sources	Question	Oui	Non	En cours de réalisation
Organe/mécanisme national de coordination				
Programme d'action II.4	<p>1.1 Votre pays a-t-il créé un organe ou un mécanisme national de coordination ou un autre organe dont les tâches essentielles incluent le contrôle des armes légères et de petit calibre (ALPC) ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 1.2]</p> <p>a) Nonm de l'organe ou du mécanisme :</p> <p>Commission nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes légères</p> <p>b) Adresse :</p> <p>93, Rue de Québec, 03 B.P: 7027 Ouagadougou 03, Burkina Faso</p> <p>c) Coordonnées :</p> <p>[M./Mme]</p> <p>Mr.</p> <p>i) Point de contact</p> <p>Colonel-Major Christophe Raoul TAPSOBA</p> <p>ii) Numéro(s) de téléphone</p> <p>+226 7026 0796</p> <p>iii) Adresse électronique</p> <p>tapsoc2001@yahoo.fr</p> <p>d) Composition</p> <p>i) Nombre d'hommes</p> <p>11</p> <p>ii) Nonmbre de femmes</p> <p>03</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Point de contact au niveau national				
Programme d'action II.5 et 24	<p>1.2 Votre pays a-t-il désigné un point de contact au niveau national chargé de faire la liaison pour les questions liées à l'application du Programme d'action ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 1.2.3]</p> <p>1.2.1 Coordonnées :</p> <p>[M./Mme.]</p> <p>Mr.</p> <p>a) Nonm</p> <p>Colonel-Major Christophe Raoul TAPSOBA</p> <p>b) Institution ou organisme</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commission nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes légères

c) Adresse

93, Rue de Québec, 03 B.P: 7027 Ouagadougou 03, Burkina Faso

d) Numéro(s) de téléphone

+226 7026 0796

e) Adresse électronique

tapsoc2001@yahoo.fr

Instrument de traçage 25	1.2.2 Le point de contact au niveau national désigné ci-dessus est-il aussi chargé d'échanger des informations et d'assurer la liaison en ce qui concerne les questions relatives à l'application de l'Instrument international de traçage ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

Instrument de traçage 25	1.2.3 Si la réponse à la question 1.2.2 est « Nonn », votre pays dispose-t-il d'un point de contact chargé d'échanger des informations et d'assurer la liaison en ce qui concerne toutes les questions relatives à l'application de l'Instrument international de traçage ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--------------------------	---	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

Dans l'affirmative, veuillez préciser :

[M./Mme.]

Mr.

a) Nonm

Colonel-Major Christophe Raoul TAPSOBA

b) Institution ou organisme

Commission nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes légères

c) Adresse

93, Rue de Québec, 03 B.P: 7027 Ouagadougou 03, Burkina Faso

d) Numéro(s) de téléphone

+226 7026 0796

e) Adresse électronique

tapsoc2001@yahoo.fr

Plan d'action national

Document final RevCon3 II.A.5.60	1.3 Votre pays dispose-t-il d'un plan d'action national sur les ALPC ? [Dans l'affirmative, joindre ce plan en pièce jointe – télécharger]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
--	--	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

Objectifs nationaux

Конференци и по обзору	1.4 Votre pays a-t-il fixé des objectifs nationaux concernant l'application du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage ? [Exemples d'objectifs nationaux]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
------------------------	--	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

1.4.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser

le marquage de toutes les ALPC; la sensibilisation sur les dangers de la prolifération et de la circulation illicite des ALPC; la collecte, l'enregistrement, le marquage et la destruction des armes saisies, collectées ou remises volontairement; sécurité physique et la gestion des stocks d'armes

Année cible

2021

Chapitre 2 : Fabrication

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
	2.1 Des ALPC sont-elles fabriquées dans votre pays ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 2.2]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II.2	2.1.1 Votre pays dispose-t-il de lois, règlements ou procédures administratives permettant d'exercer un contrôle effectif sur la fabrication d'ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 2.1.2]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	2.1.1.1 <input type="checkbox"/> Veuillez dresser la liste des lois, règlements ou procédures administratives qui régissent la fabrication d'ALPC dans votre pays. Le décret n°2009-301/PRES/PM/SECU/MATD/MEF/DEF/MECV/MJ/MCPEA du 08 mai 2009 portant régime des armes et munitions civiles au Burkina Faso; arrêté n°2002-023/SECU/MATD/DEF du 27 mai 2002 portant détermination des formes et des conditions de délivrance de l'autorisation d'achat d'armes à feu, du permis de détention, du permis de port d'armes à feu et de l'agrément de fabricant ou de commerçant d'armes à feu et de munitions civiles.		
	2.1.1.2 Votre pays autorise-t-il la fabrication d'ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II.3	2.1.1.3 La fabrication illégale d'ALPC est-elle érigée en infraction pénale dans votre pays ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marquage lors de la fabrication			
Programme d'action II.7 ; Instrument de traçage 8a	2.2 <input type="checkbox"/> Votre pays exige-t-il qu'un marquage soit appliqué sur les ALPC au moment de leur fabrication ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 2.3]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instrument de traçage 8a	2.2.1. What information is included in the marking (check relevant boxes)?		
	a) Nonm du fabricant	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Pays de fabrication	<input type="checkbox"/>	
	c) Numéro de série	<input checked="" type="checkbox"/>	
	d) Année de fabrication	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Type/modèle d'arme	<input type="checkbox"/>	
	f) Calibre	<input type="checkbox"/>	
	g) Autres renseignements	<input type="checkbox"/>	
	[Veuillez préciser]		
Instrument de traçage 10	2.2.2 Sur quelle partie de l'arme le marquage est-il appliqué ? La culasse/pièce essentielle de l'arme		

2.2.3 Y a-t-il des exceptions à l'obligation de marquage des ALPC au moment de leur fabrication ?

2.2.3.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser :

Tenue des registres par les fabricants

Programme d'action II.9; Instrument de traçage 11 2.3 Votre pays exige-t-il des fabricants qu'ils tiennent des registres de leurs activités ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 2.4.4]

Instrument de traçage 12a 2.3.1 Quelles informations doivent figurer dans ces registres ? (Cochez les cases correspondantes)

a) Quantité d'ALPC fabriquées

b) Type ou modèle d'ALPC fabriqué

c) Marquage appliqué aux ALPC fabriquées

d) Opérations (par exemple : vente d'ALPC fabriquées et marquées)

e) Autres :

[Veuillez préciser]

Instrument de traçage 12a 2.3.2 Combien de temps faut-il conserver les registres de fabrication ?

30 ans

[Veuillez préciser]

Mesures prises pendant la période considérée

Programme d'action II.6 2.4 Pendant la période considérée, des mesures ont-elles été prises contre des groupes ou des individus qui fabriquent illégalement des ALPC (ex : fabrication artisanale par exemple) ? Dans la négative, veuillez passer à la question 2.5]

2.4.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser (ex : lancement de poursuites)

suspension temporaire de la vente et de la fabrication d'armes à feu et de munitions civiles; suspension de la délivrance de l'autorisation d'achat d'armes à feu et de munitions civiles

Assistance internationale

Programme d'action III.6 2.5 Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour élaborer des lois, des règlements ou des procédures administratives concernant la fabrication d'ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 3.1]

2.5.1 Dans l'affirmative, de quel type d'assistance avez-vous besoin ?

technique, matérielle et financière

2.5.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]

Chapitre 3 : Transferts internationaux

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
Programme d'action II.2 et 12	3.1 <input type="checkbox"/> Votre pays dispose-t-il de lois, règlements ou procédures administratives permettant d'exercer un contrôle effectif sur l'exportation, l'importation, le transit ou la réexpédition d'ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 3.2]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II. 11	3.1.1 Veuillez dresser la liste des lois, règlements ou procédures administratives permettant d'exercer un contrôle effectif sur l'exportation, l'importation, le transit ou la réexpédition d'ALPC la loi d'internalisation du Traité sur le commerce des armes; l'Ordonnance n°81-1 PRES.CMRPN du 20 janvier 1981 portant régime de l'importation et de la fabrication des poudres, armes à feu et cartouches de chasse en République de Haute-Volta [Burkina Faso]; le décret n°2009-301/PRES/PM/SECU/MATD/MEF/DEF/MECV/MJ/MCPEA du 08 mai 2009 portant régime des armes et munitions civiles au Burkina Faso Le décret n°2015-809/PRES-TRANS /PM modifiant le décret 2002-556/PRES du 27 novembre 2002 portant délégation de signature.		
Octroi de licences ou d'autorisations			
Programme d'action II.11	3.2 Une personne ou une entité qui transfère des ALPC doit-elle être munie d'une licence ou de toute autre autorisation pour les importer ou les exporter ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Octroi de licences ou d'autorisations			
Programme d'action II.3	3.3 Le commerce d'ALPC sans licence ou sans autorisation, ou d'une manière contrevenant aux termes d'une licence ou d'une autorisation constitue-t-il une infraction pénale dans votre pays ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Octroi de licences ou d'autorisations			
Programme d'action II.11	3.4 Quels documents votre pays exige-t-il pour autoriser l'exportation d'ALPC vers un autre pays ?		
Programme d'action II.12	a) Un certificat d'utilisation finale du pays importateur [Dans la négative, veuillez passer à la question 3.4 b]	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	i) Quels éléments figurent sur le certificat d'utilisation finale de votre pays ? (Cochez les cases correspondantes)		
	1) Description détaillée (type, quantité, caractéristiques) des ALPC ou de la technologie	<input type="checkbox"/>	
	2) Numéro de contrat ou référence et date de la commande	<input type="checkbox"/>	
	3) Pays de destination finale	<input type="checkbox"/>	
	4) Description de l'utilisation finale des ALPC	<input type="checkbox"/>	
	5) Renseignements sur l'exportateur (Nom, adresse et Nom de l'entreprise)	<input type="checkbox"/>	
	6) Renseignements sur l'utilisateur final (Nom, titre, adresse et signature originale)	<input type="checkbox"/>	

- 7) Renseignements sur d'autres parties participant à l'opération
- 8) Authentification de l'utilisateur final par les autorités publiques compétentes
- 9) Date d'émission
- 10) Autres renseignements :
- [Veuillez préciser]

[le Burkina Faso est plus un pays importateur et non exportateur](#)

b) D'autres documents concernant l'utilisateur final :

Octroi de licences ou d'autorisations

- Programme d'action II.12 3.5 Votre pays vérifie-t-il ou cherche-t-il à authentifier les certificats d'utilisation finale ou autres documents concernant l'utilisateur final qui lui sont fournis ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 3.6]

3.5.1 Veuillez préciser :

[Les spécimens des Certificats de destination et d'utilisation finale sont transmis à travers les chancelleries du Burkina Faso à l'étranger afin de pouvoir les authentifier et d'éviter leur falsification.](#)

Octroi de licences ou d'autorisations

- 3.6 Votre pays dispose-t-il de mesures visant à empêcher la falsification et l'utilisation abusive de certificats d'utilisation finale ou d'autres types de documents concernant l'utilisateur final ?

3.6.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser :

[Les spécimens des Certificats de destination et d'utilisation finale sont transmis à travers les chancelleries du Burkina Faso à l'étranger afin de pouvoir les authentifier et d'éviter leur falsification](#)

Contrôles effectués après la livraison

- 3.7 Lorsqu'il exporte des ALPC, votre pays exige-t-il un certificat de vérification de livraison attestant que les ALPC ont été livrées à l'utilisateur final voulu ou à l'importateur voulu dans l'État importateur ?

Contrôles effectués après la livraison

- 3.8 Après l'exportation, votre pays vérifie-t-il ou cherche-t-il à authentifier les certificats de vérification de livraison qui lui sont fournis ?

3.8.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser:

Contrôles effectués après la livraison

- 3.9 Lorsqu'il importe des armes, votre pays accorde-t-il au pays exportateur le droit d'effectuer un contrôle physique au point de livraison ?

Marquage à l'importation

- Instrument de traçage 8b 3.10 Votre pays exige-t-il que les ALPC importées dans le pays soient marquées au moment de l'importation ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 3.11]

3.10.1 Qui est responsable du marquage des ALPC ?

3.10.2 Quels sont les renseignements qui figurent sur le marquage à l'importation ?
(Cochez les cases correspondantes)

- a) Pays importateur
- b) Année d'importation
- c) Autres renseignements :
- [Veuillez préciser]

3.10.3 Y-a-t-il des dérogations à l'obligation de marquage des ALPC ?

3.10.3.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser :

3.10.4 Si les ALPC importées ne portent pas de marquage distinctif à leur arrivée, votre pays exige-t-il que le marquage soit apposé à ce moment-là ?

3.10.4.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser :

Conservation des informations

Programme
d'action II.9 ;
Instrument 12

3.11 Votre pays exige-t-il des exportateurs et importateurs d'ALPC qu'ils tiennent des registres de leurs activités ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 3.12]

3.11.1 Quelles informations doivent figurer dans ces registres ? (Cochez les cases correspondantes)

- a) Quantité d'ALPC vendues
- b) Type ou modèle d'ALPC vendu
- c) Marquage figurant sur les ALPC transférées
- d) Opérations
- i) Identité du vendeur/de l'acheteur
- ii) Pays où les ALPC doivent être livrées ou achetées
- iii) Date de livraison
- e) Autres renseignements :
- [Veuillez préciser]

3.11.2 Combien de temps faut-il conserver les registres de transfert ?

30 ans

[Veuillez préciser]

Détournement

Document final RevCon 3	3.12. Votre pays collecte-t-il des informations sur les cas de détournement nationaux liés à des transferts internationaux ? 3.12.1 Nombre de cas de détournement liés à des transferts internationaux 3.12.1.1 Veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mesures prises pendant la période considérée			
Programme d'action II.6	3.13 Pendant la période considérée, des mesures ont-elles été prises contre des groupes ou des individus qui transfèrent illégalement des ALPC (ex : des poursuites) ? 3.13.1 Veuillez préciser :	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Assistance internationale			
Programme d'action III.6	3.14 <input type="checkbox"/> Votre pays souhaite-t-il demander une aide pour élaborer des lois, des règlements ou des procédures administratives permettant d'exercer un contrôle effectif sur l'exportation, l'importation, le transit ou la réexpédition d'ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 4.1] 3.14.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ? Technique, matérielle et financière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	3.14.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Chapitre 4 : Courtage

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
Programme d'action II.14	4.1 <input type="checkbox"/> Votre pays dispose-t-il de lois, règlements ou procédures administratives régissant le courtage d'ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 4.2]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4.1.1 Veuillez dresser la liste des lois, règlements ou procédures administratives qui régissent le courtage d'ALPC dans votre pays.		
	la loi d'internalisation du Traité sur le Commerce des Armes adopté en avril 2019		
	4.1.2 Votre pays exige-t-il l'immatriculation des courtiers en ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4.1.3 Votre pays exige-t-il la délivrance d'une licence, d'un permis ou d'une autorisation pour toute opération de courtage ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rapport du Groupe d'experts gouvernementaux, par. 44	4.2. Does your country regulate activities that are closely associated with the brokering of SALW?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4.2.1 Dans l'affirmative, veuillez indiquer parmi les activités suivantes celles qui sont réglementées quand elles sont entreprises en rapport avec des activités de courtage d'ALPC (Cochez les cases correspondantes)		
	a) Servir d'intermédiaire ou d'agent	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Fournir une assistance technique	<input checked="" type="checkbox"/>	
	c) Fournir des services de formation	<input checked="" type="checkbox"/>	
	d) Fournir des services de transport	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Fournir des services de fret	<input checked="" type="checkbox"/>	
	f) Fournir des services de stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	
	g) Fournir des services de financement	<input checked="" type="checkbox"/>	
	h) Fournir des services d'assurance	<input checked="" type="checkbox"/>	
	i) Fournir des services d'entretien	<input checked="" type="checkbox"/>	
	j) Fournir des services de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	
	k) Fournir d'autres services :	<input type="checkbox"/>	
	[Veuillez préciser]		
Mesures prises pendant la période considérée			
Document final RevCon3	4.3 Pendant la période considérée, des mesures ont-elles été prises contre des groupes ou des individus se livrant au courtage illicite d'ALPC (ex : lancement de poursuites) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	4.3.1. Details: [if yes]		

II. A.1(c)20

Programme d'action III.6	4.4 Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour l'élaboration de lois, de règlements ou de procédures administratives sur le courtage d'ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 5.1]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	4.4.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?		
	Technique, matérielle et financière		
	4.4.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Chapitre 5 : Gestion des stocks

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
Programme d'action II.17	5.1. Votre pays dispose-t-il de Normes et procédures de gestion et de sécurisation des stocks d'ALPC détenus par l'armée, la police ou tout autre organe autorisé ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 5.2]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programme d'action II.17	5.1.1 Dans l'affirmative, veuillez indiquer parmi les points suivants ceux qui figurent dans ces Normes et procédures. (Cochez les cases correspondantes)		
	a) Choix des sites	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Mesures physiques de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>	
	c) Contrôle de l'accès aux stocks	<input checked="" type="checkbox"/>	
	d) Inventaire et tenue des registres	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Formation du personnel	<input checked="" type="checkbox"/>	
	f) Sécurité, comptage et contrôle des ALPC détenues ou transportées par des unités opérationnelles ou du personnel autorisé	<input checked="" type="checkbox"/>	
	g) Procédures et sanctions en cas de perte ou de vol	<input checked="" type="checkbox"/>	
	h) Autres :	<input type="checkbox"/>	
	[Veuillez préciser]		
Excédents			
Programme d'action II.18	5.2 Lorsque des stocks sont considérés comme excédentaires, quelles mesures prend votre pays ? (Cochez les cases correspondantes)		
	a) Il déclare officiellement l'excédent	<input type="checkbox"/>	
	b) Il met les armes hors service	<input type="checkbox"/>	
	c) Il enregistre les type, lot et numéro de série	<input type="checkbox"/>	
	d) Il stocke les armes séparément	<input type="checkbox"/>	
	e) Il prend d'autres mesures :	<input checked="" type="checkbox"/>	
	[Veuillez préciser]		
	le Burkina Faso n'a jamais connu de stocks excédentaires		
Excédents			
Programme d'action II.18	5.3 Pour l'élimination des stocks en excédent, lesquelles des méthodes ci-après peuvent être utilisées ? (Cochez les cases correspondantes)		
	a) Destruction	<input type="checkbox"/>	
	b) Vente à un autre État	<input type="checkbox"/>	
	c) Don à un autre État	<input type="checkbox"/>	
	d) Transfert à un autre organisme d'État	<input type="checkbox"/>	

e) Vente à des civils

f) Vente ou transfert à des personnes morales (ex : musée, société privée de sécurité, etc.)

g) Autres :

[Veuillez préciser]

[le Burkina Faso n'a jamais connu de stocks excédentaires](#)

Détournement

Document
final RevCon
3□II.A.1(c)2
0

5.4 Votre pays collecte-t-il des informations sur les cas de détournement nationaux liés à la gestion des stocks nationaux ?

5.4.1 Nonmbre de cas de détournement liés à la gestion des stocks

5.4.1.1 Détails

[Souvent des attaques terroristes, des armes sont emportées par les groupes terroristes](#)

Mesures prises pendant la période considérée

Programme
d'action II.19

5.5 Pendant la période biennale considérée, votre pays a-t-il détruit des stocks en excédent ? [Dans la négative, veuillez vous reporter à la question 5.4]

5.5.1 Combien d'ALPC ont été détruites ?

i) Première année de la période considérée (2018)

ii) Deuxième année de la période considérée (2019)

Document
final
RevCon3 II.
A.3(b)46

5.5.2 Avez-vous des exemples de pratiques optimales concernant la destruction (notamment sur les méthodes de destruction [brûler, fondre, couper, écraser, autres : veuillez préciser]) ?

Assistance internationale

Programme
d'action II.29
; III.6

5.6 Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour l'élaboration de normes et de procédures concernant la gestion des stocks ? [Dans la négative, veuillez vous reporter à la question 5.5]

5.6.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?

[Technique, matérielle et financière](#)

5.6.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ?

Assistance internationale

Programme d'action III.6 et 14	5.7. Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour renforcer sa capacité de destruction d'armes ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 6.1]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	5.7.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?		
	Technique, matérielle et financière		
	5.7.2 <input type="checkbox"/> Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Chapitre 6 : Collecte

Sources	Question	Oui	Non
---------	----------	-----	-----

Collection

Document

final RevCon
3 II.B.1

6.1 Pendant la période considérée, votre pays a-t-il collecté des ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 6.2]



6.1.1 Combien d'ALPC ont été collectées ? [Si les données ne sont pas disponibles, veuillez passer à la question 6.2]



i) Première année de la période considérée (2018)

127

ii) Deuxième année de la période considérée (2019)

127

6.1.1.1 Quelles mesures ont été prises concernant les ALPC collectées ?

Année	6.1.1 ALPC collectées	
	i) Première année de la période considérée (2018)	ii) Deuxième année de la période considérée (2019)
6.1.1. ALPC collectées	127	127
6.1.1.1 Mesures prises		
a) Les armes ont été marquées		
b) Les armes ont été inscrites au registre		
c) Les armes ont été détruites		
d) Une demande de traçage a été émise		
e) Autres mesures : (veuillez préciser)		
f) Aucune mesure n'a été prise (les armes ont seulement été stockées)		

6.1.1.2 Si une ventilation plus détaillée des ALPC collectées est disponible, veuillez préciser et communiquer les chiffres : [si les données ne sont pas disponibles, veuillez passer à la question 6.2]

Année	i) Première année de la période considérée (2018)	ii) Deuxième année de la période considérée (2019)
a) Combien d'ALPC ont été saisis ?		
b) Combien d'ALPC ont été remises ?		
c) Combien d'ALPC ont été trouvées ?		

6.1.1.3 Quelles mesures ont été prises concernant les ALPC saisis, remises ou trouvées ? Veuillez préciser et communiquer les chiffres : [si les données ne sont pas disponibles, veuillez passer à la question 6.2]

Année	ALPC saisis		ALPC remises		ALPC trouvées	
	i) Première année de la période considérée (2018)	ii) Deuxième année de la période considérée (2019)	i) Première année de la période considérée (2018)	ii) Deuxième année de la période considérée (2019)	i) Première année de la période considérée (2018)	ii) Deuxième année de la période considérée (2019)
6.1.1.2. ALPC saisis / remises / trouvées						
6.1.1.3 Action taken						
a) Marked						
b) Recorded						
c) Destroyed						
d) Trace request issued						
e) Other action: [specify]						
f) Non action taken (only stored)						

6.1.1.4 Précisions (par exemple, type d'armes) [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]

Assistance internationale

- Programme d'action III.6 6.2 Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour renforcer sa capacité de collecte d'ALPC illicites ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 7.1]
- 6.2.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?
- [Technique, matérielle et financière un besoin de formation particulièrement sur les données concernant les armes afin que acteurs puissent désagréger les données.](#)
- 6.2.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]

Chapitre 7 : Marquage et conservation des informations

Sources	Question	Oui	Non
Marquage			
Instrument de traçage 8d	7.1 Votre pays prend-il des mesures pour s'assurer que toutes les ALPC dont disposent les forces armées et les forces de sécurité gouvernementales pour leur propre usage sont dûment marquées ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 7.2] 7.1.1 Veuillez décrire les marquages appliqués aux stocks détenus par l'État. en plus du marquage classique, le marquage de sécurité est appliqué. il comprend le logo de la CEDEAO, le code iso du pays, le n° de série, les initiales de l'unité à laquelle l'arme appartient.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instrument de traçage 8c	7.1.2 Au moment de leur transfert à des civils ou à des sociétés privées sur votre territoire, les stocks de l'État sont-ils marqués pour indiquer que c'est votre pays qui les a transférés ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Marquage			
Instrument de traçage 8e	7.2 Votre pays encourage-t-il les fabricants d'ALPC à concevoir des dispositifs qui empêchent d'enlever ou d'altérer les marquages ? 7.2.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser : Le marquage est fait sur une partie essentielle de l'arme de telle sorte toute tentative de falsification rendrait l'arme inutilisable	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marquage			
RevCon3 II.A.4	7.3 Dans sa pratique du marquage, votre pays tient-il compte de l'évolution des techniques de fabrication, de la technologie et des techniques de conception des ALPC (par exemple, les armes modulaires, l'utilisation de nouveaux matériaux et l'impression en 3D) ? 7.3.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Informations sur les pratiques nationales de marquage			
Instrument de traçage 31	7.4 En application du paragraphe 31 de l'Instrument international de traçage, les États fournissent les informations suivantes, qu'ils mettent à jour si besoin: a) pratiques nationales en matière de marquage, notamment les marques utilisées pour indiquer le pays de fabrication et/ou le pays d'importation, le cas échéant oui, le Burkina partage ces informations avec Interpol		
Document final RevCon3 III.E.20	Ces informations doivent être communiquées à l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) pour qu'elle les incorpore dans ses bases de données (www.interpol.int/INTERPOL-expertise/Databases).		
Conservation des informations			
Programme d'action II.9	7.5 <input type="checkbox"/> Votre pays dispose-t-il de normes et procédures concernant la tenue de registres pour toutes les ALPC marquées présentes sur son territoire ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 7.6]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7.5.1 Quelles informations concernant les ALPC sont conservées par l'État (ex : fabrication, courtage, licences d'importation ou d'exportation octroyées, ventes à d'autres États, armes détenues par des organismes d'État comme les forces armées, etc.) ?

la fabrication, les agréments délivrés pour les importations, les armes importées, le certificat de destination finale et le certificat d'utilisation finale.

Instrument de traçage 12a et b

7.5.2 Combien de temps le gouvernement conserve-t-il ces informations ? [Veuillez préciser]

30 ans

Instrument de traçage 13

7.5.3 Les sociétés qui cessent leurs activités (de fabrication, d'importation ou d'exportation d'ALPC) sont-elles tenues de transférer au gouvernement tous les registres qu'elles détiennent ?



Assistance internationale

Programme d'action III.6 ; Instrument de traçage 27

7.6 Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour renforcer ses capacités dans le domaine du marquage et/ou de la tenue de registres ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 8.1]



7.6.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?

technique, matérielle et financière

7.6.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]



Chapitre 8 : Traçage international

Sources	Question	Oui	Non
Lois, règlements et procédures administratives			
Programme d'action II.10 ; Instrument de traçage 14 et 24	8.1 Votre pays dispose-t-il de procédures permettant de procéder au traçage des ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 8.2]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Demandes de traçage			
Instrument de traçage 25 et 31a	8.2 Quel est l'organisme public chargé de présenter une demande de traçage à un autre pays ? La Commission nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes légères; le Bureau de Coordination d'Interpol.		
Demandes de traçage			
Instrument de traçage 17	8.3 Quels renseignements l'organisme désigné fait-il figurer dans une demande de traçage ? (Cochez les cases correspondantes)		
	a) Les circonstances dans lesquelles l'ALPC a été trouvée	<input checked="" type="checkbox"/>	
	b) Les motifs pour lesquels l'ALPC est considérée comme illégale ou illicite	<input checked="" type="checkbox"/>	
	c) L'usage prévu des informations demandées	<input checked="" type="checkbox"/>	
	d) Tout marquage sur l'ALPC	<input checked="" type="checkbox"/>	
	e) Le type et le calibre de l'ALPC	<input checked="" type="checkbox"/>	
	f) Autres renseignements :	<input type="checkbox"/>	
	[Veuillez préciser]		
Technologies de traçage			
Document final RevCon3 III.F.25	8.4 Votre pays a-t-il utilisé des technologies pour améliorer le traçage des ALPC illicites ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coopération avec INTERPOL			
Programme d'action II.37; Instrument de traçage 33	8.5 Pendant la période considérée, votre pays a-t-il coopéré avec INTERPOL en matière de traçage des ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Assistance internationale			
Programme d'action III.9	8.6 Votre pays souhaite-t-il demander une assistance pour élaborer des procédures de traçage des ALPC ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 9.1]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Programme
d'action II.36
et III.6 ;
Instrument de
traçage 27

8.6.1 De quel type d'assistance avez-vous besoin ?

[Technique, matérielle et financière](#)

8.6.2 Votre pays a-t-il élaboré une proposition de projet d'assistance à cet égard ? [Il est possible de télécharger les documents pertinents au chapitre 10]

Chapitre 9 : Coopération et assistance internationales

Sources	Question	Oui	Non
	Assistance demandée, reçue ou fournie		
Programme d'action III.3 et 6	9.1 Pendant la période considérée, outre l'assistance demandée ou reçue évoquée aux chapitres 2 à 8, votre pays a-t-il demandé, reçu ou fourni une assistance aux fins de l'application du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage ? [Dans la négative, veuillez passer à la question 10.1]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	9.1.1 Dans l'affirmative, veuillez préciser dans quels domaines (Cochez les cases correspondantes).		
	a. Création ou désignation d'un mécanisme national de coordination ou d'un point de contact au niveau national, et plan d'action national		
	Reçu		
	a) Nature de l'assistance :		
	i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)		
	ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)		
	Reçu		
	b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :		
	c) Description de l'activité liée à l'assistance :		
	appui pour l'élaboration d'un plan d'action national sur la sécurité physique et la gestion des stocks d'ALPC		
	d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :		
	05 jours		
	e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :		
	Mines Advisory Group		
	b. Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR)		
	a) Nature de l'assistance :		
	i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)		
	ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)		
	b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :		
	c) Description de l'activité liée à l'assistance :		
	d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :		
	e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :		

c. Renforcement des capacités et formation

Reçu

a) Nature de l'assistance :

i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

Reçu

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

c) Description de l'activité liée à l'assistance :

formation des Officiers de police judiciaire sur les poursuites et investigations criminelles sur les infractions liées aux armes à feu ainsi que les infractions connexes.

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

05 jours

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

Officier des Nations unies contre la Drogue et le crime (ONUDD)

d. Application des lois

a) Nature de l'assistance :

i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

c) Description de l'activité liée à l'assistance :

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

e. Douanes et frontières

Reçu

a) Nature de l'assistance :

i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

Reçu

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

c) Description de l'activité liée à l'assistance :

opération kafo

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

05 jours

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

ONU DC

f. Recherche

a) Nature de l'assistance :

i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

c) Description de l'activité liée à l'assistance :

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

g. Questions relatives à la problématique femmes-hommes (femmes, hommes, filles et garçons)

a) Nature de l'assistance :

i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

c) Description de l'activité liée à l'assistance :

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

h. Sensibilisation

Demandé

a) Nature de l'assistance :

i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

Demandé

ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

25,000.00\$ US

c) Description de l'activité liée à l'assistance :

Sensibilisation des femmes et des jeunes de la région des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso) sur les dangers de la prolifération et de la circulation illicite des ALPC.

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

05 jours

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

ONU DC

i. Criminalité organisée, trafic de drogues et terrorisme

Reçu

a) Nature de l'assistance :

i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

Reçu

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

c) Description de l'activité liée à l'assistance :

opération conjointe de sécurisation des frontières du Burkina, du Mali et de la Côte d'Ivoire. L'objectif était de lutter contre les trafics en tout genre aux frontières notamment des armes, de la drogue et surtout contre le terrorisme.

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

05 jours

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

ONU DC

j. Autres :

Veillez préciser :

a) Nature de l'assistance :

i) Financière : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

ii) Technique : demandée/reçue/fournie (sélectionnez le terme approprié)

b) Montant de l'assistance fournie ou reçue (si elle est de nature financière) :

c) Description de l'activité liée à l'assistance :

d) Durée de l'assistance fournie ou reçue :

e) État(s) ou organisation(s) ayant fourni ou reçu l'assistance :

Chapitre 10 : Informations relatives à la problématique femmes-hommes et informations complémentaires

Sources	Question	Oui	Non
Prise en compte de la problématique femmes-hommes			
Document final RevCon3	10.1. Votre pays prend-il en considération la problématique femmes-hommes ? [Dans l'affirmative, cochez la case correspondante]	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.B.2.79	10.1.1 Faire mieux comprendre les effets du commerce illicite des armes légères et de petit calibre sur les femmes et les hommes (formation, ateliers, analyse par sexe)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.B.2.74	10.1.2 Promouvoir la participation et la représentation réelles des femmes à la prise de décision et aux activités de planification et de mise en œuvre liés au Programme d'action, y compris leur participation aux commissions nationales sur les armes de petit calibre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BMS6.I.61	10.1.3 Envisager sérieusement d'accroître le financement des politiques et des programmes qui tiennent compte des différentes façons dont les armes légères et de petit calibre touchent les femmes, les hommes, les filles et les garçons.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.B.2.76	10.1.4 Intégrer la problématique femmes-hommes dans les activités de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.B.2.76	10.1.5 Mettre en commun les données d'expérience, les enseignements tirés et les pratiques optimales s'agissant de la prise en compte de la problématique femmes-hommes dans les mesures et programmes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.A.5.65	10.1.6 Veiller à ce que les autorités nationales compétentes en matière d'armes de petit calibre travaillent en coordination avec celles chargées de l'égalité des sexes en faveur de la mise en œuvre du Programme d'action	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.B.2.75	10.1.7 Veiller à ce que les autorités nationales travaillent en coordination avec les groupes de femmes de la société civile en faveur de la mise en œuvre du Programme d'action	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.B.2.75	10.1.8. Others. Specify: les organisations de femmes et de jeunes sont fortement impliquées dans les actions.		
Prise en compte de la problématique femmes-hommes			
Document final RevCon3	10.2 Votre pays collecte-t-il des données ventilées par sexe sur les ALPC ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
II.B.2.79	10.2.1 Détails : En matière d'infractions, les données sont désagrégées selon le sexe, l'âge ou la tranche d'âge, le milieu social de l'auteur ou de la victime de l'infraction		
Informations complémentaires - Principales difficultés rencontrées et possibilités offertes			

ITI 31

10.3 Avez-vous d'autres commentaires à faire sur le Programme d'action et l'Instrument international de traçage, notamment sur les principales difficultés rencontrées et les possibilités offertes liées à la mise en œuvre du Programme d'action et de l'Instrument, ainsi que sur les lois, réglementations et procédures administratives nationales ?

le Burkina Faso ne dispose pas encore de ressources et de technologies pour prendre en compte les armes modulaires, à impression 3D et les armes à polymère. Les ressources sont limités dans le contrôle et la gestion des frontières car leur porosité favorise la circulation illicite des ALPC.

a) Détails :

b) Veuillez télécharger ou joindre des fichiers supplémentaires (par exemple, un avis concernant l'application du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage, un plan d'action national, des propositions de projets, une liste des projets exécutés et des contributions financières fournies) :